

Vélo

Le casque doit rester facultatif

Depuis une dizaine d'années, des élus essaient de rendre le port du casque obligatoire. Face à eux, les associations de cyclistes s'y opposent. Pourquoi ?

Argument en faveur du casque : cela protégerait des traumatismes crâniens (1). Dès 2005, la FUB, Fédération des usagers de la bicyclette, a rassemblé nombre d'études sur le sujet (2). Le premier pays à rendre le casque obligatoire a été la Finlande en 2003. La Suède et la Slovénie ont suivi pour les moins de 15 ans en 2007. La Nouvelle-Zélande et l'Australie ont légiféré sur le port obligatoire également. Le projet est en débat en Espagne. En 2007, en France, un projet de loi a été repoussé par les associations qui ont su convaincre plusieurs députés et le Ministre de l'Ecologie de l'époque, Jean-Louis Borloo.

Les raisons de s'y opposer

L'instauration du casque obligatoire transmet un message de dangerosité du vélo. Dans tous les pays où l'obligation a été mise en place, cela a eu comme conséquence une baisse de 25 à 30 % de l'usage de la bicyclette... alors que seulement 15 à 50 % des cyclistes mettaient un casque. Or ce n'est pas la vélo qui est dangereux en lui, mais ceux qui le percutent...

Le principal défaut observé est le changement de comportement des automobilistes : une étude menée en Grande-Bretagne avec une caméra embarquée, montre que les voitures passent plus près des vélos lorsque les cyclistes sont casqués que lorsqu'ils ne le sont pas, ce qui augmente le risque de passer sous le véhicule en cas de chute.

La chute d'usage du vélo constatée partout entraîne une moindre visibilité des deux roues dans la circulation et une étude de 2003 a montré que cela augmente de fait le nombre d'accidents.

La conclusion des associations de cyclistes est que cette mesure est une demande des lobbies d'automobilistes qui cherchent à se débarrasser des cyclistes qui de fait les ralentissent.

D'autres critères à prendre en compte

Le Danemark et les Pays-Bas sont les deux pays au monde où il y a le plus de cyclistes. Ce sont aussi les pays où l'usage du casque est le moins répandu (entre 1 et 3 % contre près de 10 % en France). Or ce sont les deux pays où le nombre d'accidents de vélos sont les plus faibles.

A km parcouru en vélo, les Etats-Unis, qui font la promotion du casque mais où le vélo est très peu utilisé, compte 5 fois plus d'accidents pour les cyclistes...

Ce n'est donc pas le casque qui fait la différence, mais bien la perception de la

place du vélo dans la société. C'est pourquoi les associations de cyclistes demandent de réfléchir aux moyens d'éviter les comportements dangereux des véhicules motorisés qui sont les premiers responsables des accidents de cyclistes.

Francis Vergier

FUB, 12, rue des Bouchers, 67000 Strasbourg, tél : 03 88 75 71 90, www.fubicy.org.

(1) Les casques actuels ne sont pas efficaces pour une chute ou un choc à plus de 20 km/h.

(2) <http://www.fubicy.org/spip.php?rubrique41>